

Public

- Toute personne appelée à vérifier l'état de conservation des E.P.I. contre les chutes de hauteur

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Sur dossier

Durée

- 7 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Méthodes d'animation actives et interactives alternant des apports théoriques, des activités, des échanges autour de cas pratiques et des mises en situation

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



VERIFICATION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES ANTI-CHUTES

Objectifs généraux

- ◆ Vérifier les EPI contre les chutes, des échelles et des élingues
- ◆ Etablir et rédiger un rapport de vérifications

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale théorique et pratique

Validation

- ◆ Attestation de compétences
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Sans objet
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Sans objet



Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Test de positionnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Vérifier les EPI contre les chutes, des échelles et des élingues Etablir et rédiger un rapport de vérifications	7 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglementation européenne et nationale ▪ Organisation du contrôle des E.P.I ▪ Les points de contrôle et les critères de rebuts 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur Equipement de protection individuelle
<ul style="list-style-type: none"> - La législation (obligation de l'employeur, responsabilité de chacun) Les différents organismes de prévention et leurs rôles Arrêté du 19 mars 1993 Le registre de Sécurité Le marquage CE Les normes La vérification des E.P.I., des échelles, des élingues L'entretien et le nettoyage Le stockage - L'objet et le domaine d'application Les registres, les notices des fabricants La rédaction des documents - Les harnais et ceintures Les longes avec / sans absorbeurs Les longes réglables et tendeurs de longes Les longes à enroulement automatique Les connecteurs Les échelles Les élingues et les différents appareils de levage 		

N° SEQUENCE		DUREE
2	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia